



# MAIRIE DE DONVILLE LES BAINS

97 route de Coutances – 50350 DONVILLE LES BAINS

Tél. : 02.33.91.28.50 – Fax. : 02.33.91.28.55

## **PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 4 JUILLET 2017**

**L'an deux mille dix-sept, le quatre juillet à vingt heures,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance  
publique sous la présidence de Jean-Paul LAUNAY, Maire.**

**Etaient présents :** M. LAUNAY Jean-Paul, Mme DEBRAY Christine, M. GAUTIER Daniel, Mme DAMOIS Virginie, M. DI MASCIO Robert, M. GIRARD Emmanuel, Mme ALIX Florence, Mme DAVOURY Nathalie, M. CHALARD Philippe, Mme ALIX Stéphanie, Mme HAYOT Rachel, Mme VERNIER Florence, M. BERTIN Denis, Mme GOGO Elisabeth

**Procurations :** Mme ROI Marilyne à M. DI MASCIO Robert, Mme FAGNEN Gaëlle à Mme GOGO Elisabeth, M. LECUIR Roland à M. BERTIN Denis.

**Absents excusés :** M. PAIN Eric, Mme NORMAND Pascale, M. GOUMENT Christophe, Mme DOUBLET Frédérique, M. RAPEAUD Olivier

**Secrétaire de séance :** M. GIRARD Emmanuel

Date de convocation : 30 juin 2017

Date d'affichage : 5 juillet 2017

En exercice : 22

présents : 14

Votants : 17

### Ordre du jour

- 1- Dérogation à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques
- 2- Questions diverses

Monsieur GIRARD Emmanuel est désigné secrétaire de séance.

### **1-Dérogation à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques**

*Mme DAMOIS présente les résultats de l'enquête faite auprès des parents d'élèves, le compte-rendu de la réunion du conseil d'école et le choix de la ville de Granville.*

Conformément au décret N° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, l'inspecteur d'académie de CAEN informe les élus qu'il est possible d'organiser les enseignements sur 8 demi-journées, soit 4 jours par semaine dès la rentrée scolaire 2017.

Dans cette hypothèse la délibération du conseil municipal doit lui être transmise le 5 juillet 2017.

Au vu de l'avis du comité de pilotage, portant sur les TAP, qui s'est réuni le 30 juin 2017,

Au vu de l'avis du conseil d'école qui se réunit le 3 juillet 2017,

A l'appui de l'enquête réalisée auprès des parents d'élèves et des choix des communes environnantes,

Le conseil municipal se prononce favorablement sur l'organisation des enseignements sur quatre journées par semaine à compter de la rentrée de septembre 2017.

**Madame Gogo** demande si nous avons le courrier du sondage donné aux parents.

**Madame Damois** en fait lecture.

**Madame Gogo** : Je pense qu'il y a un souci dans le libellé du sondage. Les parents ont répondu par rapport à la rentrée 2018. Le sondage ne révèle pas forcément un avis pour la rentrée 2017.

Personnellement, je ne suis pas contre un retour à 4 jours, mais je voterai contre, car je trouve que c'est trop précipité, en 2 mois personne n'a le temps d'organiser les choses.

Il faut qu'on évalue. On parle des adultes, mais quel est l'intérêt des enfants ?

Il y a eu 1 an de travail en commission pour mettre en place les TAP et là, en 2 mois, il faut tout balayer.

Il y a eu confusion par rapport au courrier et il faut évaluer avec les professionnels.

**Monsieur Bertin** : Je vais m'abstenir. Je trouve que le projet des 4 jours et demi était un excellent projet. Je pense que, concernant le rythme des enfants, c'était la bonne formule.

Je pense qu'en même temps, les moyens qui ont été mis en oeuvre n'ont pas été à la hauteur de la situation et des enjeux tel que les choses auraient dû se mettre en place. Cela a donné du bidouillage, de l'occupationnel. Lorsque le projet a été mis en place, l'objectif était que les enfants terminent à 16h30 et non pas à 15h45 et qu'effectivement, cela donnait de grandes coupures et que les enseignants s'y sont opposés et que cela ne respectait plus le rythme biologique de l'enfant.

Quand un projet est détrôné comme ça, l'enjeu n'est plus le même. Les moyens ont été très différents, c'est à dire que d'une commune à l'autre, il y avait des différences qui étaient quand même flagrantes en fonction des capacités de la commune à les mettre en oeuvre.

Sur le fond, je suis plutôt sur la semaine des 4 jours et demi, mais je tiens compte aussi de l'avis des parents pour leur organisation. C'est pourquoi je vais m'abstenir.

Pour : 9 contre : 3 abstentions : 5

*P.J. : le décret N° 2017-1108 du 27 juin 2017 et le courrier de l'inspecteur d'académie de CAEN*

La séance est levée à 20h25

Fait à DONVILLE LES BAINS, le 5 juillet 2017

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Emmanuel GIRARD

Jean-Paul LAUNAY